

L'HOMME QUI BAT LES FEMMES.

Jules MOINAUX (1815-1895)

1881

Texte établi par Paul FIÈVRE, novembre 2021

Publié par Ernest et Paul Fièvre pour Théâtre-Classique.fr, Août 2022.
Pour une utilisation personnelle ou pédagogique uniquement. Contactez
l'auteur pour une utilisation commerciale des oeuvres sous droits.

L'HOMME QUI BAT LES FEMMES.

par JULES MOINEAUX, rédacteur de la Gazette des
Tribunaux.

PARIS, CHEVALIER-MARESCQ ÉDITEUR, 20 rue
SOUFFLOT, 20.

8517. - Paris. Imprimerie de Ch. Noblet, 13 rue Cujas. - 1881

1881. Tous droits réservés.

PERSONNAGES.

LE NARRATEUR.

LE PRÉSIDENT.

LA FEMME BURON, prévenue.

MADAME LOCHEROT, portière.

Nota : Extrait de MOINAUX, Jules, "Les tribunaux comiques", Paris, Chevalier-Marescq éditeur, 1881. pp 227-231

L'HOMME QUI BAT LES FEMMES.

LE NARRATEUR.

On étonnerait fort les gens qui connaissent Monsieur Ribois, si on leur disait qu'il bat les femmes ! La vérité est que cet homme, inoffensif et doux, s'est oublié à envoyer à Mademoiselle Justine Jambin, bonne d'enfants, un de ces coups de pied qui, généralement, ne blessent que l'amour-propre. Nous allons savoir à quelle occasion Monsieur Ribois est sorti de son caractère.

MONSIEUR RIBOIS.

C'est vrai, messieurs, dit-il au tribunal de police correctionnelle, c'est malheureusement trop vrai ; j'ai cédé, pour la première fois de ma vie, à un mouvement de vivacité ; mais cette voie de fait était un coup de pied postérieur à des procédés de cette personne qui m'exaspéraient depuis longtemps. Permettez-moi de vous les faire connaître : Mademoiselle... Ah ! d'abord, il faut vous dire que j'ai deux enfants... charmants. »

Rire ironique de Mademoiselle Jambin.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT.

Taisez-vous ! C'est inconvenant.

MADemoiselle JAMBIN.

Non, mais charmant est à mourir de rire.

MONSIEUR RIBOIS.

Alors, Mademoiselle, qui est bonne d'enfants, est chargée de garder deux polissons insupportables et si mal élevés que je défends aux miens, qui ont d'excellentes manières...

MADemoiselle JAMBIN.

L'un a trois ans et l'autre vingt-six mois.

Rires.

MONSIEUR RIBOIS.

Ils n'en ont que plus de mérite.

MADemoisELLE JAMBIN.

Charmants !... Deux gorilles !... Et sales !

MONSIEUR LE PRÉSIDENT.

Voulez-vous vous taire !

MADemoisELLE JAMBIN.

Je n'ai pas besoin qu'il débine ceux de Madame.

MONSIEUR RIBOIS.

Finalement, Messieurs, que je défends aux miens de fréquenter les deux monstres de Mademoiselle.

MADemoisELLE JAMBIN.

Monsieur le Président, monsieur me diffame, il a l'air de dire que j'élève les enfants de Madame comme des petits pignoufs.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT.

Je vous ai déjà engagée à vous taire.

MONSIEUR RIBOIS.

Enfin, l'un de ces petits polissons a un petit fusil, avec une petite baguette et des petites capsules.

MADemoisELLE JAMBIN, riant.

Ha ! ha ! ha !... C'est à s'en tenir la rate.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT.

Je vais vous faire sortir.

MADemoisELLE JAMBIN.

C'est si ridicule que je sors tout de suite.

Elle sort.

MONSIEUR RIBOIS.

Eh bien, messieurs, il a manqué de blesser mon jeune en lui fourrant la baguette dans l'oreille, si bien qu'ayant défendu à mes enfants de jouer avec ces deux drôles, savez-vous ce qu'a fait cette demoiselle ? Elle bat les miens pour les forcer à jouer avec les siens.

MADemoiselle Jambin, au fond de l'auditoire.
C'est pas vrai !

MONSIEUR LE PRÉSIDENT.
Gardes ! Expulsez cette femme !

MONSIEUR RIBOIS.
Si bien que le jour en question, j'entends encore crier mes enfants ; je me mets à la fenêtre pour voir ; qu'est-ce que je vois ? Cette demoiselle flanquant des coups de torchon à ces pauvres petites créatures ; oh ! alors, la colère me prend, je descends ; mademoiselle avait le dos tourné... et...

MONSIEUR LE PRÉSIDENT.
Oui, eh bien, vous avez eu tort de la frapper.

MONSIEUR RIBOIS.
Eh ! Monsieur, mon pied a obéi à mon coeur ; quel est le père qui, en voyant donner des coups de torchon à ses enfants, pourrait rester calme ? Du reste, j'ai donné congé, je m'en vais au terme ; cela en mettra, un à tous ces désagréments que me donne...

Monsieur Ribois s'arrête en entendant prononcer contre lui une condamnation à 16 francs d'amende. Il sourit, remercie gracieusement le tribunal et se retire avec un air d'entière satisfaction.

FIN

PARIS, CHEVALIER-MARESCQ ÉDITEUR, 20 rue SOUFFLOT,
20.

8517. - Paris. Imprimerie de Ch. Noblet, 13 rue Cujas. - 1881

PRESENTATION des éditions du THEÂTRE CLASSIQUE

Les éditions s'appuient sur les éditions originales disponibles et le lien vers la source électronique est signalée. Les variantes sont mentionnées dans de rares cas.

Pour faciliter, la lecture et la recherche d'occurrences de mots, l'orthographe a été modernisée. Ainsi, entre autres, les 'y' en fin de mots sont remplacés par des 'i', les graphies des verbes conjugués ou à l'infinitif en 'oître' est transformé en 'aître' quand la graphie moderne l'impose. Il se peut, en conséquence, que certaines rimes des textes en vers ne semblent pas rimer. Les mots 'encor' et 'avecque' sont conservés avec leur graphie ancienne quand le nombre de syllabes des vers peut en être altéré. Les caractères majuscules accentués sont marqués.

La ponctuation est la plupart du temps conservée à l'exception des fins de répliques se terminant par une virgule ou un point-virgule, ainsi que quand la compréhension est sérieusement remise en cause. Une note l'indique dans les cas les plus significatifs.

Des notes explicitent les sens vieillis ou perdus de mots ou expressions, les noms de personnes et de lieux avec des définitions et notices issues des dictionnaires comme - principalement - le Dictionnaire Universel Antoine Furetière (1701) [F], le Dictionnaire de Richelet [R], mais aussi Dictionnaire Historique de l'Ancien Langage Français de La Curne de Saint Palaye (1875) [SP], le dictionnaire Universel Français et Latin de Trévoux (1707-1771) [T], le dictionnaire Trésor de langue française tant ancienne que moderne de Jean Nicot (1606) [N], le Dictionnaire etymologique de la langue française par M. Ménage ; éd. par A. F. Jault (1750), Le Dictionnaire des arts et des sciences de M. D. C. de l'Académie française (Thomas Corneille) [TC], le Dictionnaire critique de la langue française par M. l'abbé Feraud [FC], le dictionnaire de l'Académie Française [AC] suivi de l'année de son édition, le dictionnaire d'Emile Littré [L], pour les lieux et les personnes le Dictionnaire universel d'Histoire et de Géographie de M.N. Bouillet (1878) [B] ou le Dictionnaire Biographique des tous les hommes morts ou vivants de Michaud (1807) [M].